



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction générale de la Prévention des Risques



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA MISE EN PLACE DE LA REP DES EMBALLAGES PROFESSIONNELS

Enjeux et perspectives

Sommaire

1. La REP emballages professionnels, fruit d'une importante concertation

- a. Une concertation menée sur plusieurs mois
- b. Un large panel d'acteurs associé
- c. Les résultats de la concertation

2. Les défis à relever collectivement

- a. Une filière au périmètre très large
- b. Des performances inégales, des objectifs ambitieux

3. Les points d'attention

- a. L'importance de la coordination dans une filière concurrentielle
- b. Un cadre réglementaire mouvant

1. La REP emballages professionnels, fruit d'une importante concertation

Une concertation menée sur plusieurs mois

2023

Etude de préfiguration ADEME

2024

Avril- Septembre : concertation sur de premières orientations

4^{ème} trimestre : finalisation de la concertation et consultations obligatoires sur le projet de décret

2025

1^{er} semestre : travaux ADEME sur les coûts et les barèmes

Juin : présentation des arbitrages sur le projet de décret et concertation sur les orientations du cahier des charges

Juillet : concertation sur le projet de cahier des charges

Août -Octobre : examen du projet de décret par le Conseil d'Etat

Août -Septembre : finalisation de la concertation sur le cahier des charges et consultation des instances obligatoires (CNEN et CiFREP)

Décret 17/11/2025

CdC 02/12/2025

Démarrage
opérationnel

1^{er} juillet 2026

Un large panel d'acteurs associés

Metteurs en marché :

Industriels (fabricant d'emballages et/ou de matériaux d'emballages)
Fédérations professionnelles (hygiène, bois, équipements électroniques, etc.)
Distributeurs / Logisticiens

Collectivités territoriales

Opérateurs de gestion de déchets

Acteurs réemploi

Associations

Eco-organismes

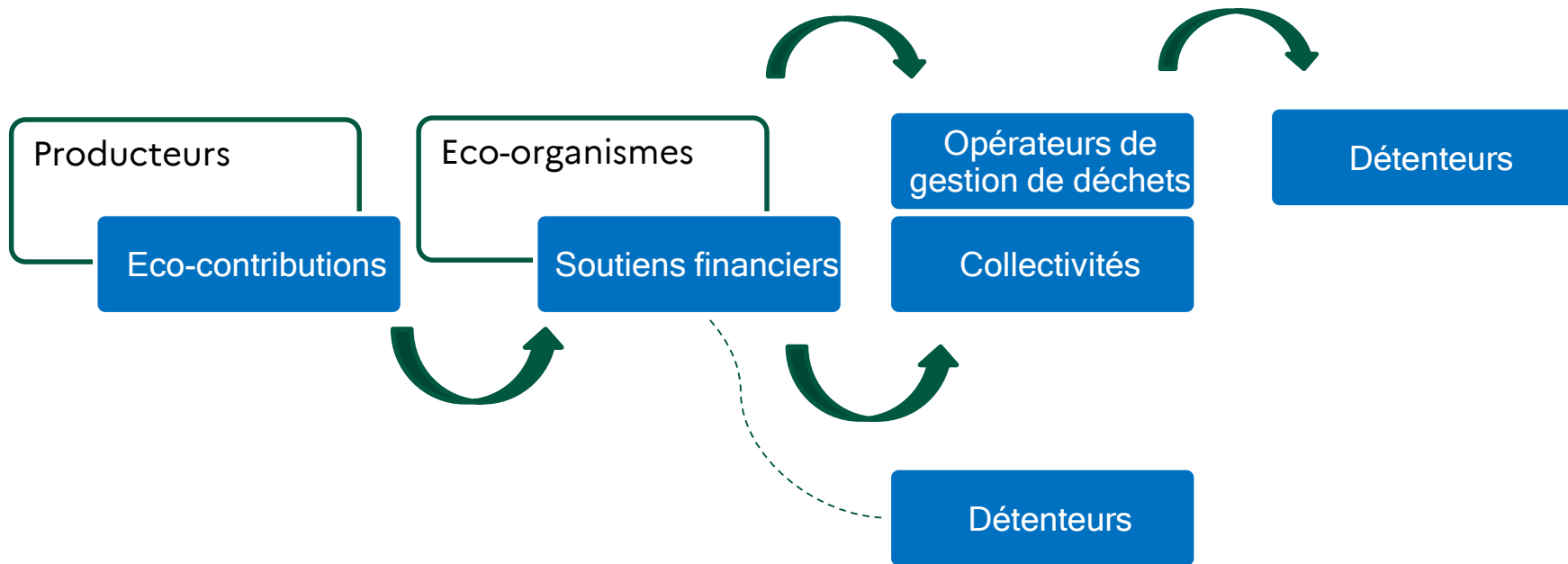
Administrations

Les résultats de la concertation

- Une filière quasi exclusivement financière
- Une filière principalement orientée sur les enjeux plastique (soutenabilité financière)
- Une couverture des coûts moyens (absence de reprise sans frais)
- Des barèmes de soutien fixé par le cahier des charges / observation des coûts de gestion / actualisation éventuelle des barèmes
- Prise en compte des collectivités territoriales
- Soutiens déchets dangereux

Fonctionnement général de la filière

Prise en charge des coûts de gestion des déchets d'emballages professionnels



2. Les défis à relever collectivement

Une filière au périmètre très large

Diversité du gisement, d'activités, d'acteurs...

- 6 900 Kt d'emballages professionnels mis en marché chaque année
- Typologie d'emballages (films, palettes, futs, IBC, tonneaux, sacs, caquettes, bonbonnes, housses, filets, etc.) et des matériaux d'emballages (carton, bois, plastique, acier, aluminium, ...)
- Secteurs d'activité (hygiène/soin, agro-alimentaire, bâtiment, transport, horticulture, etc.)
- Potentiels de réemploi très variés



Des performances inégales, des objectifs ambitieux

Performances :

Taux de recyclage actuel

- Papier-carton : 88 %
- Bois : 34 %
- Plastique : 26 %
- Acier : 51 %

Taux de réemploi global

- 3,46 %

Part importante du recyclage hors de France

- Plastique : 65 %
- Papier carton : 44 %

Objectifs :

Recyclage :

Matériau	Objectif UE 2025	Objectif UE2030
Aluminium	50 %	60 %
Acier	70 %	80 %
Papier/carton	75 %	85 %
Plastiques	50 %	55 %
Bois	25 %	30 %

Des **objectifs de réemploi** pour certains emballages (transport notamment)

Des exigences de recyclabilité en 2030
Des exports limités

3. Points d'attention

L'importance de la coordination dans une filière concurrentielle

Enjeu d'harmonisation entre les éco-organismes pour limiter les effets d'aubaine

Importance de la coordination/de l'organisme coordonnateur dans le cahier des charges :

- Définition des gammes standards d'emballages réemployables
- Définition des primes et pénalités
- Procédure de contrôles des adhérents
- Définition des standards techniques de gestion des déchets d'emballages
- Outil de traçabilité unique et commun à tous les éco-organismes

Un cadre réglementaire en construction

Au niveau national

- PjL DDADUE
- Stratégie 3R
- Période d'instruction des dossiers de demande d'agrément



Au niveau européen - PPWR

- Actes d'exécution
- Guidance
- FAQ



Merci !